

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1201

Approbation d'une convention portant acceptation de don entre la Ville de Lyon - Auditorium/
Orchestre National de Lyon et la société philharmonique

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1201 - APPROBATION D'UNE CONVENTION PORTANT ACCEPTATION DE DON ENTRE LA VILLE DE LYON - AUDITORIUM/ ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LA SOCIETE PHILARMONIQUE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de ses missions, la Société Philharmonique de Lyon, club amical de mélomanes, est un partenaire de l'Orchestre National de Lyon depuis sa création. En effet, après avoir organisé toute l'activité symphonique au cours du XX^e siècle, cette association n'a cessé d'aider l'Orchestre, sous les formes les plus diverses. En particulier, elle a pu fêter avec l'ONL 100 ans d'activité en 2005, apportant une importante contribution financière aux différentes festivités.

Ainsi, dans la continuité de son soutien, la Société Philharmonique a décidé d'apporter une contribution significative à deux événements majeurs de l'établissement lors de cette saison :

- Enregistrement d'un nouveau disque consacré à Saint Saëns. La Société Philharmonique participe à hauteur de 6 000 euros pour la réalisation de cet enregistrement.

- Festivités du quarantième anniversaire de l'Auditorium Maurice Ravel de Lyon qui se sont déroulées du vendredi 30 janvier au dimanche 9 février 2015. La Société Philharmonique soutient à hauteur de 10 000 euros le concert dirigé par Serge Baudo : *Symphonie Fantastique* qui a eu lieu le dimanche 8 février 2015 à 16h00.

En contrepartie de cette dotation, la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre National de Lyon s'engage à mentionner le logo de la Société Philharmonique sur différents documents de communication et mettre à disposition de la Société Philharmonique 100 CDs *Saint-Saëns -Organ Symphony, Danse macabre, Cyprès et Lauriers-* Vincent Warnier, Organ, Orchestre National de Lyon, Leonard Slatkin, direction (sortie janvier 2015).

La convention jointe au rapport formalise les conditions de ce don.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Événements ;

DELIBERE

1- La convention portant acceptation de don susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium Orchestre National de Lyon et la Société Philharmonique, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisée à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

3- La recette correspondante, soit 16 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2015, nature 7713.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN